

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR.

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAYAUD, MILON, libraires. Les Abonnements et les Annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Etrangère, LAFITTE-BULLIEN et C<sup>o</sup>, place de la Bourse, 8, et à l'Agence Centrale de Publicité des Journaux des Départements, rue du Bac, 93.

Gare de Saumur (Service d'été, 19 mai).

Départs de Saumur pour Nantes.		Départs de Saumur pour Paris.	
7 heures 10 minut. soir,	Omnibus.	9 heures 50 minut. matin,	Express.
4 — 35 — —	Express.	11 — 35 — —	Omnibus.
3 — 57 — —	matin, Poste.	5 — 11 — —	soir, Omnibus.
9 — 04 — —	Omnibus.	9 — 52 — —	Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départs de Saumur pour Tours.	
1 heure 02 minutes soir,	Omnibus.	3 heures 02 minut. matin,	Omnib.-Mixte.
		7 — 52 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 fr. » Poste, 24 fr. »  
Six mois, — 10 — — 13 — »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50  
L'abonnement continué jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

On lit dans le *Moniteur* (partie non-officielle) : L'attention publique s'attache avec un intérêt toujours croissant aux opérations du corps expéditionnaire du Mexique; nous croyons devoir résumer les faits militaires qui ont signalé jusqu'ici la présence de nos troupes sur le territoire mexicain.

Arrivé à Cordova le 8 avril le général de Lorencez, commandant les forces françaises, se disposait à exécuter les conventions stipulées par le traité de la Soledad, lorsqu'une lettre du général Sarragosa en date du 18 avril lui fit sommation de retirer les soldats français qui avaient été laissés à Orizaba pour la garde de nos malades hospitalisés dans cette place. Le général de Lorencez, autorisé à tout craindre d'un ennemi dont il connaissait les dispositions, n'hésita pas à se porter au secours de ces malades, et adressa le 19 avril l'ordre du jour suivant à ses soldats :

« Soldats et marins débarqués !  
Malgré les assassinats commis sur vos camarades et les encouragements donnés à ces attentats par les proclamations du gouvernement mexicain, je voulais encore rester fidèle, jusqu'au dernier moment, à l'accomplissement des obligations contractées par les plénipotentiaires des trois puissances alliées, mais je viens de recevoir du général mexicain Sarragosa une lettre par laquelle la santé de nos malades laissés à Orizaba sous la sauvegarde des conventions est indignement menacée.

En présence de pareil faits, il n'y a plus à hésiter : marchons sur Orizaba au secours de 400 de nos camarades sous le coup d'un lâche attentat, marchons à leur secours au cri de *Vive l'Empereur* ! »

Le lendemain, nos troupes se mirent en mouvement dans la direction d'Orizaba; le capitaine d'état-major Capitan, qui commandait le peloton d'avant-garde, apprit bientôt que deux bataillons mexicains avec quatre pièces d'artillerie et un escadron de cavalerie se disposaient à lui disputer le passage. Cet officier chargea et dispersa l'escadron mexicain, lui tua cinq hommes, fit dix prisonniers et prit quinze chevaux. Dans cette rencontre, le

sous-lieutenant Lemaire, du 2<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique, et après lui le lieutenant Micoche, le maréchal-des-logis Bertin, les chasseurs Hendrich, Lemerve, François et Delville ont fait preuve de beaucoup de vigueur. L'infanterie mexicaine avait battu en retraite; nous avons occupé, le 20 avril, Orizaba sans résistance; le général Sarragosa l'avait quitté la veille au soir avec 4,000 hommes et huit pièces de canon.

Le 21, une patrouille de 4 gendarmes, commandée par le maréchal-des-logis Lauriac, aperçut à deux kilomètres de la ville une force de cavalerie de plusieurs centaines de chevaux, précédée de 30 lanciers. Le maréchal-des-logis attira ces 30 lanciers en simulant une retraite sur la ville d'Orizaba; lorsqu'il les eut séparés du gros de la troupe, il les chargea avec ses quatre hommes, tua deux Mexicains et en blessa six. Le gendarme Virtey a reçu un coup de lance au côté.

Le 23, le général mexicain Galvez, de l'armée de Sarragosa, est venu se rendre au général de Lorencez avec 300 hommes, expliquant sa désertion par l'effet qu'avait produit dans l'armée mexicaine la proclamation du général français déclarant qu'il faisait la guerre au gouvernement de Juarez seulement et non au peuple mexicain.

Le général de Lorencez, parti le 27 avril pour Puebla, est arrivé le 28 à Aculcingo, où il comptait passer la journée avant de monter les Combrès; mais vers midi, la fusillade fut assez vive aux grand'gardes pour qu'il dût s'attendre à une résistance sérieuse.

La position à enlever est une montagne de 600 mètres au-dessus du village d'Aculcingo; la montagne est boisée, la position formidable.

Malgré le feu le plus vif, toutes les positions des Mexicains ont été enlevées avec un entrain inexprimable. Les Mexicains ont perdu deux obusiers de montagne et vingt prisonniers. Le général Arsiaga a eu la jambe cassée; il a subi l'amputation, à la Canada. Le général Sarragosa n'a pas opposé de résistance à la seconde montée des Combrès qui n'a que 300 mètres; le combat des Combrès nous a coûté 4 morts et 28 blessés; M. de Coppen, lieutenant d'infanterie de

marine, attaché à l'état-major du corps expéditionnaire, et M. Lemaire, sous-lieutenant aux chasseurs d'Afrique sont au nombre des blessés; leur état n'a heureusement rien de grave.

Au départ de la dépêche du général de Lorencez, les pertes des Mexicains n'étaient pas connues, mais il est évident que Sarragosa redoutait d'entrer en lutte avec un ennemi dont le nom seul est déjà pour ses troupes une cause de découragement.

La santé de l'armée française est excellente; les cas de fièvre jaune n'ont été que des exceptions qui ont porté en grande partie sur les hommes arrivés les premiers au Mexique et qui ont séjourné dans les terres chaudes. Le moral du soldat est parfait; il a confiance dans ses chefs et en lui-même, il est toujours heureux de la perspective de combattre.

Nos malades d'Orizaba sont installés dans les meilleures conditions, et l'armée en se portant sur Puebla, trouve dans l'accueil sympathique des populations la preuve que la mission de la France est aussi bien comprise qu'elle sera loyalement remplie.

Le 2 mai, tous les documents relatifs à la question du Mexique ont été mis à la disposition des membres du congrès espagnol, après avoir été l'objet d'un examen minutieux dans le conseil des ministres. La veille, le ministre d'Etat avait eu une longue conférence à ce sujet avec M. Mon, président des cortès et ministre plénipotentiaire du gouvernement espagnol à Paris. (*Le Pays.*)

Dans la chambre des députés italiens, le 4 juin, MM. Boggio et Chiaves parlent en faveur du ministère. Le général Bixio dit: Je crois de mon devoir d'assurer que dans une entrevue où il fut question d'une expédition, le président du Conseil déclara formellement qu'il ne la tolérerait pas. Dans une autre occasion, M. Rattazzi a demandé au fils de Garibaldi sa parole d'honneur que les carabiniers génois ne seraient pas employés à des expéditions illégales. Le ministère ne connaissait pas le projet d'expédition. J'avais été chargé moi-même par Garibaldi de faire des communications à M. Depretis; mais je refusai, ne voulant pas mettre l'ami en opposition avec le mi-

FEUILLETON.

LA MÈRE AUX CHATS.

(Suite.)

En présence de ce merveilleux spectacle, au milieu duquel l'inxorable marée s'apprêtait à les engloutir, le baron et sa femme devaient crier avec des sanglots :

— Nous nous repentons... mon Dieu... pardonnez-nous... laissez-nous vivre encore... nous qui touchions au but de toutes nos ambitions... nous si riches... nous qui pouvions être si heureux !

Je voyais aussi Athénais, tout effarée et tout en pleurs, et je croyais l'entendre dire :

— Pitie du moins pour ma jeunesse !... Mais j'ai vingt-cinq ans... O mon Dieu !... Mais j'allais peut-être aimer !...

Quant aux Guérin, béants et livides, ils ressemblaient à ces condamnés que l'aspect seul de l'échafaud transforme en cadavres. Cependant ils murmuraient une prière aussi, celle-ci peut être :

— Nous vous promettons de respecter désormais notre vieux père... O bonne Notre-Dame-de-Grâce ! qui êtes là-bas, dans votre chapelle de la côte... venez donc à notre aide... et sauvez-nous !

Mais la clémence divine restait sourde à toutes ces vaines clameurs ! Mais la marée montait toujours ! Mais dans le souffle du vent qui tourbillonnait au-dessus de leurs têtes échevelées, dans le fracas des eaux qui déjà les étreignaient de leur froid linceul, ils entendaient une voix qui frappait aussi mon oreille... la grande voix de la mer... la grande voix incessamment leur répondait :

Tes père et mère honoreras,  
Afin que tu vives longuement.

A terre, dans la foule maintenant immobile, il s'était fait un profond silence, une prière tout-à-coup monta : la prière des agonisants.

Je me retournai, j'aperçus le digne curé de Villerville. Debout sur la falaise, il benissait de loin ceux qui allaient mourir.

Autour de lui, comme dans toute l'étendue des dunes, chacun s'était agenouillé, chacun aussi pria.

Jamais je n'oublierai l'émouvante simplicité, la sublime ferveur de cette prière, qui était en même temps un dernier adieu !...

Pas une poitrine qui ne fût palpitante, pas un regard qui ne se fixât avec une ardente angoisse vers le terrible drame qui se dénouait en ce moment au large.

Bientôt on n'entrevit plus que les têtes des malheureux dont la dernière heure allait sonner... cinq points noirs perdus dans un remou d'écume.

Puis, plus que des mains éperdument agitées au-dessus des vagues.

Une dernière lame enfin arriva du fond de l'horizon... une lame énorme... et lorsqu'elle fut passée, on ne revit plus rien... rien !...

Une immense clameur s'éleva, mais dans laquelle un cri plus déchirant à lui seul que tous les autres ensemble... le cri d'une mère !

Pauvre mère François ! elle était là, presque à mes côtés... elle avait tout vu !

Cette fois encore je la reçus dans mes bras, ou plutôt je l'aidai à retomber à genoux.

Ne lui restait-il pas à remplir un dernier devoir ?

— Mon Dieu ! dit-elle, O mon Dieu... je ne vous avais pourtant pas demandé de les punir... Pardonnez-leur du moins dans le ciel !...

XIV.

L'année suivante, dès le printemps, je débarquai sur la plage de Villerville, et grimpant en droite ligne jusqu'au sommet de la falaise, je traversai de même deux ou trois vastes cours où tous les pommiers étaient en

nistre. Il est inexact que des personnes aient été arrêtées les armes à la main.

On mande de Turin, le 5 juin :

Il va être formé six nouvelles brigades d'infanterie.

Par suite des manifestations qui ont eu lieu en Italie, le gouvernement autrichien ne cesse d'expédier des troupes du Tyrol en Vénétie.

On assure ici que la nouvelle de la réduction de l'armée autrichienne est inexacte ; on a seulement accordé des congés.

Un grand appareil militaire est déployé à Venise. Beaucoup d'étudiants de l'université de Padoue ont été expulsés.

Les chanoines de la cathédrale de Naples reconnus coupables d'avoir manqué de respect au roi, ont été condamnés par le tribunal à la perte de leur prébende. — Havas.

Une dépêche particulière adressée de Turin au *Pays*, assure que Garibaldi a promis à M. Rattazzi de rentrer dans sa retraite de Caprera, pour ne pas créer des embarras au cabinet. Cette dépêche ajoute que le général aurait donné l'assurance au président du conseil que le gouvernement pouvait compter sur son concours.

Une dépêche particulière de Vienne porte à notre connaissance les faits suivants :

Un certain nombre de Monténégrins s'étaient réunis dans le village Mustrovici, district monténégrin de Kalunska, direction occidentale du camp turc. Dimanche 4<sup>er</sup> juin, Abdi pacha donna ordre au brigadier Osman pacha de les en chasser avec 6 bataillons, 4 pièces de campagne et des irréguliers sous Djetas bey.

Osman pacha attaqua énergiquement, mais l'ennemi mettant le feu au village s'enfuit en désordre. En même temps, Abdi pacha, de sa position de Bielopalovich, remarqua l'approche de 800 à 1,000 Monténégrins, commandés par le prince et son père en personnes lesquels se dirigeaient en toute hâte sur Osman pacha.

Immédiatement il y envoya encore deux bataillons, deux canons et des troupes irrégulières, et les suivit lui-même avec un bataillon, un canon et des bachi-bouzouks.

Avant l'arrivée des Monténégrins, Abdi pacha put occuper dans la proximité de la droite d'Osman pacha des hauteurs derrière le village Jenikioi, où quelques jours auparavant on avait rasé une tour monténégrine.

A peine cette position prise, les Monténégrins en deux divisions attaquèrent vigoureusement, s'approchèrent à 150 pas avec un entraînement fanatique et essayèrent le feu de l'infanterie turque.

Des deux parts les attaques se répétèrent avec fureur, mais bien que les Monténégrins fussent un instant parvenus à refouler une partie des troupes irrégulières turques, ils ne purent résister au choc de l'infanterie et furent contraints à la retraite, qui devint bientôt une déroute sous la poursuite des soldats turcs enthousiasmés.

La panique des Monténégrins fut telle qu'ils oublièrent cette fois leur coutume de faire volte-face et de combattre en se retirant.

Les pertes des Monténégrins s'élevèrent à 5 ou 600 morts, dont 250 ne purent être emportés. Du côté des Turcs, 3 soldats tués et 48 blessés, 23 irréguliers tués et 65 blessés. Une grande quantité de fusils de munition ainsi que trois chevaux de selle, restèrent aux mains de ces derniers.

Les Monténégrins avaient une petite pièce de montagne du calibre d'une ocque qu'ils se hâtèrent de remporter en la voyant attaquée par les Turcs. (Le *Pays*.)

Un télégramme de Lisbonne nous informe que, le 5 juin, 500 individus des villages de Monzon et Villaduras se sont soulevés aux cris de : *Vive le roi ! Vive la religion ! A bas les contributions !* — Havas.

On écrit d'Alexandrie (Egypte), en date du 26 mai 1862, au *Pays* :

On s'occupe beaucoup ici, en ce moment, de certaines mesures de guerre prises très mystérieusement par le prince Ismaël, qui, vous le savez, dirige les affaires en l'absence de S. A. le vice-roi.

Ces mesures ne sont rien moins que la formation de 10 bataillons de guerre de 1,000 hommes chacun, pris, pour la plus grande partie, dans les provinces de la haute Egypte.

On suppose, avec raison, je crois, que cette levée a été faite d'après les instructions de Son Altesse le vice-roi.

Quoi qu'il en soit, l'affaire a été si bien conduite que, sans quelques indiscretions commises dans les hautes sphères gouvernementales, personne ici n'en connaîtrait encore le premier mot, et pourtant il y a plus de quinze jours que le recrutement a été décrété et mis à exécution.

Cette grave et importante mesure s'explique du reste par les dernières nouvelles venues d' Abyssinie et du Soudan. Il est en effet certain que le roi Théodore, qui préparait depuis longtemps une expédition ayant pour but avoué la conquête du Sennar, vient de se mettre en marche, recrutant, dit-on, sur sa route les populations qui ont fui jadis devant la conquête égyptienne, et qui étaient allées s'établir jusque sur les confins de l'Abyssinie.

Les dix nouveaux bataillons égyptiens ont reçu l'ordre de se concentrer à Kartoum pour se porter de là à la rencontre de Théodore et de son armée. Le prince Ismaël a confié le commandement de ces troupes à un vieil officier égyptien qui a combattu autrefois dans ces contrées sous les ordres d'Ibrahim, et qui connaît parfaitement le pays.

Je ne voudrais pas être accusé de malveillance à l'endroit de l'Angleterre, pourtant il me faut bien constater toutes les rumeurs qui circulent autour de moi. On est désiant aujourd'hui, en Egypte, à l'égard de vos voisins. Est-ce à tort ou à raison ? Nous le saurons bientôt.

Dès à présent, jusque dans le gouvernement égyptien, on attribue hautement les projets du roi Théodore à une suggestion anglaise. On en est même venu à se demander si le voyage que le duc de Saxe-Cobourg vient d'accomplir sur les côtes abyssinienes ne se rattacherait pas à ces projets.

On sait du reste, d'une manière certaine, que des navires anglais ont apporté sur ces côtes des armes, de la poudre et de l'argent. Ce n'est pas la première fois que cela arrive, car, s'il vous en

souvient, j'eus l'occasion, il y a deux ans, de vous signaler une semblable opération toujours au profit du roi Théodore.

Je vous signalerai, pour terminer, un petit fait qui pourrait bien vous servir plus tard comme jalon dans vos appréciations du rôle que joue l'Angleterre dans la mer Rouge.

Vous connaissez le départ de M. Scheffer, drogman interprète de l'Empereur Napoléon, pour la mer Rouge, où une mission importante paraît lui avoir été confiée.

Quelle est cette mission ? Personne, à une exception près, ne s'en doute ici. Je dis à une exception près, attendu que le consulat général d'Angleterre en Egypte semble, lui, être dans la confidence. Comment cela s'est-il fait ? Je l'ignore. Mais ce que je puis affirmer, c'est que le secret diplomatique est éventé. J'en donnerai pour preuve d'abord le départ précipité, par ordre consulaire, d'un paquebot anglais vingt-quatre heures avant celui qui devait porter M. Scheffer au lieu de sa mission.

Ce paquebot avait évidemment pour but de s'assurer de la marche suivie par le diplomate français : car, aujourd'hui qu'aucune nouvelle n'est encore parvenue sur la place depuis le départ de Suez de M. Scheffer, des dépêches provenant de l'éclaireur anglais ont été remises à M. Colquhoun, le consul général anglais, qui a subitement quitté Alexandrie pour se rendre à Suez.

Un semblable voyage, accompli par ces chateaux tropicaux, n'a pas été entrepris pour une cause futile, soyez-en sûr.

Tout ceci, combiné avec le bruit confirmé du voyage du sultan, fera sans doute rentrer notre vice-roi un peu plus tôt qu'il ne comptait le faire.

#### FAITS DIVERS.

On lit dans le *Moniteur* :

Les chefs Touaregs, ayant à leur tête le cheik Si Othman Oued, Si el Hadj Bechir, ont eu l'honneur d'être présentés, le 1<sup>er</sup> juin, à l'Empereur et à l'Impératrice par le maréchal ministre de la guerre. Ils sont accompagnés en France par le commandant Mircher, aide-de-camp du sous-gouverneur de l'Algérie ; le capitaine d'état-major de Polignac, attaché au bureau des affaires arabes à Alger, leur sert d'interprète.

L'Empereur les a fait questionner sur ce qui les avait le plus frappés depuis leur arrivée en France. Si Othman a fait répondre « qu'il leur faudrait des années pour raconter ce qu'ils ont éprouvé en peu de jours ; qu'ils étaient des oiseaux du désert apprivoisés déjà par l'hospitalité de la France et par les bontés de l'Empereur. »

Leurs Majestés ont examiné avec intérêt le costume et l'armement de ces tribus nomades ; l'Empereur a fait remettre un revolver à chacun des chefs. Le maréchal-des-logis de spahis qui les suit dans leur voyage en Europe a reçu la médaille militaire des mains de Sa Majesté.

— La chambre de commerce de Bordeaux vient de délibérer de nouveau sur la question du chemin de Certe à Marseille et de Montpellier à Rodez, en votant une adresse à l'Empereur pour demander qu'ils soient promptement concédés. La députation chargée de présenter l'adresse à S. M. a dû partir jeudi pour Paris.

— Mardi soir, à 11 heures 1/2, au moment de l'arrivée à Paris du dernier train sur le chemin de fer de l'Ouest, le feu a été signalé dans les ateliers de réparation situés à 200 mètres environ de la gare des voyageurs, sur le territoire de l'ancienne commune de Vaugirard. — En quelques minutes, les flammes avaient envahi le bâtiment où sont établis ces ateliers. Les 25 wagons qui y étaient en réparation n'ont pu être sauvés, et ont été complètement détruits ; parmi d'autres wagons restés en plein air, 9 ont été détruits et 8 très-avariés. — La lueur qui s'élevait du foyer était telle que, du boulevard des Italiens, elle empourrait toute la partie du ciel à l'ouest.

Les premiers secours ont été organisés par les ouvriers et employés de l'administration du chemin de fer de l'Ouest, avec les deux pompes appartenant à la compagnie. Les sapeurs-pompiers, les grenadiers et les zouaves de la garde, la troupe de ligne et un grand nombre de citoyens sont arrivés presque aussitôt.

M. le ministre de l'Intérieur et M. le préfet de police encourageaient les travailleurs par leur présence.

A 2 heures on était maître du feu. Les bâtiments étaient assurés. Les dégâts matériels se résument d'ailleurs dans la perte des wagons énumérés plus haut et du bâtiment construit très-

fleurs, où tous les oiseaux chantaient la chanson d'avril, afin de revoir plus vite ma bien-aimée maisonnette.

Mais à peine eus-je franchi la barre du jardin que, songeant tout d'abord à ma vieille voisine, j'allongeai la tête au-dessus de la haie mitoyenne, et criai :

Mère François !... Bonjour ! Eh ! bonjour donc, mère François ! mère François !

Une femme enfin parut ; mais c'était la Guillemaine.

— Monsieur, me dit-elle d'un air triste, celle que vous appelez n'habite plus ici.

— Où donc s'en est-elle allée ?

— Où tous à notre tour nous irons... au cimetière !

Je ne puis dire à quel point cette nouvelle glaça tout-à-coup ma joie.

— Mais comment donc ce malheur est-il arrivé ?

demandai-je au bout d'un instant.

La Guillemaine me répondit :

— Personne ne pourrait au juste vous renseigner là-dessus. Depuis le commencement de l'hiver, elle n'ouvrait que bien rarement la porte de la rue, et la maison voisine, la vôtre, n'était plus habitée. Ce ne fut donc qu'au bout de deux ou trois jours qu'on vint me dire : « Mais on n'aperçoit plus la mère François, mais on n'entend plus chez elle aucun bruit ? »

Tout ému, déjà j'accourus aussitôt, je frappai,

j'appelai... comme vous tout à l'heure. Pas de réponse. Mon homme alla quérir le maire, on força la serrure, on entra. Ah ! monsieur, quel spectacle ! Elle était là, dans son grand fauteuil, assise, et guère plus pâle que de coutume... allez... si bien qu'on pensa tout d'abord qu'elle dormait.

Mais non... elle était morte, et depuis longtemps déjà ! morte seule, sans secours, abandonnée de tous... hormi de ses gredins de chats qui, par quelque lucarne entr'ouverte, avaient bien su trouver moyen de continuer leurs visites.

— Pourquoi donc leur en faire un crime ? observai-je avec un amer sourire. Il me semble que du moins ils lui sont restés fidèles !

— Ah ! ne dites pas ça, monsieur ! se recria la Guillemaine avec indignation. Ils avaient à demi dévoré ses deux mains... ses deux bonnes vieilles mains qui depuis tant d'années...

— Taisez-vous !... interrompis-je en frémissant. Oh ! taisez-vous... c'est horrible !

Et, tout bas, j'ajoutai :

— Pauvre mère François ! il était donc dans ta destinée de toujours faire des ingrats !

CHARLES DESLYS.

légèrement, comme le sont les ateliers de chemins de fer.

Les causes de l'incendie sont inconnues. Les ouvriers avaient quitté leurs travaux à 5 heures du soir, et à 7 heures, la ronde avait été passée comme d'habitude par le gardien. Les bâtiments incendiés étant situés à 60 mètres de la voie, le service n'a pas été interrompu un seul instant. Jusqu'ici on n'a signalé aucun accident touchant les personnes.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

Le Congrès archéologique a poursuivi le cours de ses études avec ardeur et zèle. Les discussions du programme étaient un délassement après de longues excursions tout autour de notre ville.

Jeudi, le Congrès se rendit à Fontevault, Montsoreau, étudia la magnifique église de Candes, les fouilles faites par M. Cailleau dans son parc, et se dirigea vers Chinon. Sa première halte après Candes a été à l'église de Saint-Germain.

Chinon, ses magnifiques édifices religieux, les ruines de son château, si riches en souvenirs historiques, tout a été visité avec le soin le plus minutieux; les fresques, les inscriptions, les peintures murales ont été déchiffrées par nos grands maîtres dans les connaissances archéologiques, et nous pouvons être assurés d'avance d'avoir pour notre pays un guide bien complet dans le volume qui contiendra les procès verbaux de ces savantes pérégrinations.

Les membres du Congrès ne pouvaient s'éloigner de Chinon sans visiter Rivière, qui possède une église si remarquable, église qui, au XIII<sup>e</sup> siècle, passait déjà pour très-ancienne, d'après une chronique du temps.

Ce point a été la limite de ce voyage, qui restera longtemps dans la mémoire de ceux qui ont pris part.

Hier, la Société a tenu ses dernières séances.

Nous avons hâte de parler de celle du soir: après le compte-rendu sommaire de la séance du matin par un jeune Palermitain, et celui de l'excursion de la veille par M. de Verneille, M. le secrétaire général de Société archéologique a prononcé les noms des personnes qui, par leurs travaux archéologiques pendant le cours de l'année 1861, se sont rendues dignes de récompenses.

M. Victor Petit, que nous connaissons tous aujourd'hui, a obtenu la médaille d'or pour son travail sur les châteaux de la vallée de la Loire.

Les lauréats pour les médailles de vermeil, d'argent et de bronze sont inconnus dans notre pays.

M. le secrétaire a fait connaître ensuite les sommes allouées par la Société archéologique de France. Notre région n'a point été omise dans cette répartition des fonds.

Une somme de deux cents fr. est votée pour des fouilles à Gennes.

Une autre de trois cents francs pour la restauration du prieuré de Saint-Maur.

Une troisième somme de deux cents francs pour le moulage des statues de Fontevault.

Une somme de cent francs pour le moulage des piliers de Cravan.

Et une pareille somme de cent francs pour l'église de St-Martin-de-Sanzay.

Après ces communications, et avant la dissolution de l'assemblée, M. Louvet, maire de Saumur, a adressé ces quelques mots à M. de Caumont et aux illustres hôtes que nous possédons depuis huit jours dans notre ville.

Messieurs,

La première partie de votre session de 1862, qui va se clore d'ici à quelques minutes, doit finir comme elle a commencé, par un juste hommage de gratitude rendu au président et aux membres de la Société d'archéologie qui ont honoré notre ville de leur présence. Cette session a été remarquable sous tous les rapports et laissera de grands souvenirs parmi nous. Vous aurez passé en notre contrée, Messieurs, comme un rayon de lumière qui réchauffe, éclaire et vivifie. Le goût de la science aura été ranimé et accru chez ceux qui l'avaient déjà; vous l'aurez fait naître chez ceux qui ne l'avaient pas encore. Nos vieux monuments, remis en honneur et présentés sous leur vrai jour, grâce à vos savantes dissertations; notre musée et notre bibliothèque enrichis par vos dons généreux; le culte de l'art récompensé par de bienveillants encouragements adressés à ceux qui portent en eux quelque étincelle du feu sacré; des allocations accordées pour la conservation de nos antiquités les plus précieuses et pour leur reproduction par le dessin ou le mou-

lage: voilà, Messieurs, quelles seront les traces ineffaçables de votre heureuse apparition au milieu de nous. Soyez donc remerciés au nom de notre pays ému et reconnaissant.

Un adieu, Messieurs, à toujours quelque chose de grave et de triste. Avant de prononcer entre nous ce mot suprême, laissez-moi vous dire combien nous avons apprécié les hommes éminents, qui composent votre Société et dont le mérite a brillé chaque jour en cette enceinte. Durant la semaine que nous venons de passer tous ensemble, l'esprit n'a pas été seul à être satisfait; le cœur aussi s'est mis de la partie; et il s'est formé ici de douces et aimables relations qui survivront, je l'espère, à notre séparation. Au revoir donc, Messieurs, et si notre pays de Saumur avait eu la bonne chance de conquérir une petite place en vos souvenirs, puissiez-vous un jour, en vous rappelant nos excursions de Gennes, Cunault, Fontevault, Candes et Chinon, concevoir le désir de venir de nouveau tenir en nos murs ces assises de l'archéologie où l'amitié s'ébauche à côté de la science qui progresse et fleurit.

Après ce discours, M. de Caumont, plein d'émotion, a pris la parole pour remercier l'Administration et nos concitoyens de l'accueil si sympathique que les membres de la Société archéologique de France ont reçu à Saumur. Il a émis le désir de voir ces bonnes relations se continuer par des communications que les archéologues du pays pourront adresser après une étude plus approfondie des édifices que le Congrès a visités, ou après la découverte de quelque autre monument inconnu jusqu'ici.

M<sup>me</sup> veuve MAYER, artiste violoniste, si favorablement connue à Angers, donnera mercredi prochain un concert à la Salle de la Mairie, avec le concours de la Société musicale de notre ville.

Nous publierons le programme de cette soirée dans notre prochain numéro.

On peut se procurer des billets chez le concierge de la Mairie.

#### VILLE DE SAUMUR.

##### AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur rappelle à ses administrés les dispositions de l'article 15, titre V, du règlement général de police, qui prescrit aux habitants, tant que dureront les chaleurs, d'arroser chaque jour, deux fois par jour, lorsqu'il n'aura pas fait de pluie, le pavé de leurs maisons, cours, jardins, ateliers et autres établissements.

En conséquence, les habitants sont invités, le matin à neuf heures et le soir à quatre heures, de se conformer à ces dispositions, dont M. le commissaire de police est chargé de surveiller l'exécution.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 29 mai 1862.

Le Maire, CHEDEAU adj.

Pour chronique locale et faits divers: P. GODET.

#### VARIÉTÉS.

##### MŒURS DES INSECTES.

DUEL ENTRE UNE CHRYSIDE ET UNE ABEILLE MAÇONNE (*Calicotoma muraria*)

Les observations en histoire naturelle sont si rares, que, même lorsqu'elles sont déjà consignées, on fait peut-être bien de les rappeler, surtout lorsqu'elles ne sont pas très-répandues. J'en rapporterai ici une, faite par un de mes amis, mort il y a déjà bien longtemps en Orient, M. Pierre Carcel. Quoique M. Le Pelletier de Saint-Fargeau parle de ce fait, comme il le donne sans nom d'auteur, ce sera une occasion de rendre — tardivement, il est vrai, — à celui qui l'a observé, le mérite qui lui revient. Il était encore sous le charme de la nouveauté, lorsqu'il me rapporta ce qui suit.

On voit souvent à la campagne sur les vieilles portes ou sur les murs, de petites élévations en terre, ayant une très-grande adhérence aux objets sur lesquels elles sont posées, et une très-grande solidité. Ces petites masses de terre sont les nids d'un insecte qu'on nommait autrefois *abeille maçonne*, et qu'on appelle maintenant d'un nom bien plus savant *Calicotoma muraria*. Heureusement le nom ne fait rien à l'affaire. L'abeille maçonne, dont il est ici question, avait à peu près terminé son œuvre et remplissait de miel les différentes loges formées dans l'intérieur de son nid, pour déposer dans chacune d'elles un œuf destiné à reproduire son espèce. Son travail achevé, rien n'aurait pu pénétrer cette masse

solide, dont le ciment, fait de terre et d'une liqueur secrétée par l'insecte, est plus dur et plus consistant que la pierre elle-même. Près d'elle, veillait une de ces espèces parasites si communes dans cette famille. Une chryside observait tous ses mouvements. Les chrysidés sont de insectes revêtus des couleurs les plus brillantes et qu'on croirait échappés des régions tropicales. Rien ne peut surpasser le brillant métallique de leur enveloppe, assez dure pour résister à l'aiguille empoisonnée des autres hyménoptères. L'or, le bleu métallique le plus brillant, le cuivre, le bronze, se réfléchissent sur leur corps qui peut se rouler en boule et défier alors tous leurs ennemis, ou plutôt tous ceux chez lesquels la nature les a condamnés à aller porter la douleur et la mort en détruisant leur postérité pour perpétuer la leur. La chryside attendait donc, elle aussi, avec toute la sollicitude maternelle, le moment favorable pour pénétrer dans le nid de l'abeille maçonne, et aller cacher, au moyen de sa tarière longue et flexible, quelques-uns de ses œufs dans les replis de la masse mielleuse déposée au fond des alvéoles. A peine l'abeille venait-elle de quitter son nid, qu'elle s'élançait et pénétrait dans l'intérieur; mais l'abeille, aussi ardente à défendre sa postérité que l'autre à l'attaquer avait aperçu son ennemie, et rentrant précipitamment dans sa demeure, elle fond sur elle, la saisit, et quelques secondes après on les voit toutes deux tomber à terre au pied du mur, enlacées l'une à l'autre: la chryside roulée en boule, n'offrant à son adversaire que la partie invulnérable de sa cuirace, l'abeille cherchant soit avec ses mandibules à déchirer son ennemie, soit à introduire son aiguillon dans l'intervalle de ses anneaux. Peine inutile, rien ne pouvait réussir. Enfin, lasse de tant d'efforts, l'abeille lâche sa proie, tourne plusieurs fois autour d'elle, agitée encore par la lutte qu'elle venait de soutenir, et après s'être éloignée à quelque distance, elle se disposait à partir, quand une nouvelle idée se présente. D'un bond elle se précipite de nouveau sur la chryside toujours roulée en boule, et, avec ses mandibules, lui déchire et lui arrache les ailes. Après cet exploit, fière de sa victoire et délivrée d'inquiétude, elle s'envole pour aller de nouveau chercher sur les fleurs le miel dont elle pouvait avoir besoin. La chryside, pendant ce temps, était toujours restée immobile. Ne voyant plus l'abeille elle se déroule mais mutilée et privée de ses ailes. Alors, sans aucune hésitation, elle se retourne vers le mur, le gravit lentement, arrive jusqu'au nid dans lequel elle pénètre en toute sécurité pour achever sa mission et détruire une génération qui avait mérité un meilleur sort.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Turin, 5 juin (soir). — Chambre des députés. — La discussion sur les événements de Sarnico continue.

M. Minghetti dit que la tentative projetée a impressionné défavorablement le pays. Si le gouvernement est fort, si le pays est organisé, nous pourrions parler haut et l'Europe nous écouterait. L'orateur approuve la conduite du ministère.

MM. Sineo, Bertari et Massari appuient la demande d'une enquête et nient que le ministère possède la confiance du pays.

Des lettres de Rome du 3 juin portent que les Français ont arrêté près d'Albano deux fourgons contenant des armes; ces fourgons étaient escortés par des gendarmes pontificaux. — Havas.

#### M GASNIER,

LOUEUR DE CHEVAUX ET VOITURES.

A l'honneur d'informer le public qu'il se rend chaque jour à la gare du chemin de fer à tous les trains pour y conduire les voyageurs et les ramener en ville.

Les demandes pour ce service peuvent être adressées au siège de son établissement rue d'Orléans 81, ou chez M. Mignan, marchand de faïence, même rue, 44, près la rue Beaurepaire.

Prix: 30 centimes avec ou sans bagages.

BOURSE DU 5 JUIN.

3 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 70 30

4 1/2 p. 0/0 hausse 30 cent. — Fermé à 97 30.

BOURSE DU 6 JUIN.

3 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 70 30.

4 1/2 p. 0/0 hausse 20 cent. — Fermé à 97 30

P. GODET, propriétaire-gérant.

## ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1862, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M. **POULET**, avoué à Saumur, et de M. **DUFOUR**, notaire à Gennes.

### A VENDRE PAR SUITE DE FAILLITE.

En la salle de la mairie de Trèves-Cunault, le 22 juin 1862, à deux heures de relevée.

En exécution d'un jugement du tribunal civil de Saumur, en date du 15 mai 1862.

Un logement en caves, lisière de bois, usage au puits, terrain affilé en vigne, oseraie et luzette, situés au lieu dit le Paradis, en la commune de Trèves-Cunault, sur la mise à prix de 5,300 fr., ci. . . . . 5,300 fr. Sur la poursuite de M. Kerneis, syndic définitif de la faillite du sieur Auguste Besnard, marinier à Trèves-Cunault.

Pour tous renseignements s'adresser :

1° A M. Poulet, avoué à Saumur, rue Cendrière, 3.

2° A M. Dufour, notaire à Gennes. Pour extrait certifié conforme, (289) **POULET**.

Etude de M. **COURTOIS**, notaire à Brézé.

### A VENDRE PAR ADJUDICATION

En totalité ou en détail

En l'étude et par le ministère de M. **COURTOIS**, notaire à Brézé, le dimanche 15 juin 1862, à midi.

### LA FERME DU PETIT-PALTEAU

Située commune d'Epieds, canton de Montreuil-Bellay, et par extension en la commune de Saix (Vienne), composée de bâtiments d'habitation et d'exploitation, cours, jardins, terres labourables, prés, vignes et bois-taillis; le tout d'une contenance d'environ seize hectares.

Il y aura de grandes facilités pour acquérir et de longs termes pour les paiements.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. de BÉCHILLON, receveur-entreposeur des tabacs, à Loudun (Vienne).

Et audit M. **COURTOIS**, notaire à Brézé. (285)

Etude de M. **HENRI PLÉ**, commissaire-priseur à Saumur.

### VENTE DE MATÉRIEL ET DE MOBILIER APRÈS DÉCÈS.

Le dimanche 8 juin 1862, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M. **HENRI PLÉ**, commissaire-priseur, dans la maison où est décédé le sieur Clément, marchand ferrailleur à Saumur, faubourg des Ponts, rue des Capucins, à la vente publique aux enchères de tout son matériel et objets mobiliers.

Il sera vendu :

Environ 5.000 kilogrammes de vieux fer, quantité de menues ferrailles, enclume, étaux, soufflet, marteaux, assortiment de serrurerie, beaucoup d'outils neufs de toute espèce, flasques, fer à repasser, pelles, bicornes, une machine à percer et tourner, fléaux, balances, quincaillerie, etc.

Lits, couettes, couvertures, commodes, buffets, chaises, tables, bouteilles vides et quantité d'autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etude de M. **HENRI PLÉ**, commissaire-priseur à Saumur.

### VENTE MOBILIÈRE

Le jeudi 12 juin 1862, à midi et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M. **HENRI PLÉ**, commissaire-priseur, chez les époux Cochennille, aubergistes à Saumur, faubourg de la Croix-Verte, route de la Ronde, à la vente publique aux enchères de leur mobilier.

Il sera vendu :

Lits, couettes, couvertures, rideaux, draps, nappes, serviettes, buffets, armoires, tables, chaises, commodes, glaces, tabourets, quantité de verrerie, bouteilles vides, batterie de cuisine, et beaucoup d'autres objets.

On paiera comptant plus 5 p. 0/0.

Etude de M. **HENRI PLÉ**, commissaire-priseur, à Saumur.

### GRANDE VENTE MOBILIÈRE

Le lundi seize juin mil huit cent soixante-deux, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M. **HENRI PLÉ**, commissaire-priseur, chez M. **FRÉDÉRIC COULEARD**, maître d'hôtel à la Boule-d'Or, à Saumur, rue Daillé, à la vente publique, aux enchères, de tout son mobilier.

Il sera vendu :

18 lits parfaitement garnis de couettes, matelas, couvertures, couvre-pieds, traversins, oreillers, rideaux, 80 draps presque neufs, belles serviettes et nappes, commodes, tables, chaises, fauteuils, glaces, flambeaux, pendules, armoires, buffet, plusieurs douzaines de couverts presque neufs en ruolz, belle batterie de cuisine en cuivre, porcelaines, cristaux, bouteilles vides et quantité d'autres bons objets.

On paiera comptant plus 5 p. %.

Etude de M. **LE BLAYE**, notaire à Saumur.

### VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 15 juin 1862, à midi, en la maison de la veuve Delalande, à Villebernier, il sera procédé par le ministère de M. **LE BLAYE**, notaire à Saumur, à la requête des héritiers de ladite veuve Delalande, à la vente publique du mobilier dépendant de sa succession, consistant en lits complets, draps, chemises, armoires, buffets, meubles et ustensils de ménage, vêtements, effets et objets divers.

On paiera comptant, plus cinq centimes par franc. (292)

Etude de M. **LE BLAYE**, notaire à Saumur.

### ADJUDICATION

Le dimanche 29 juin, à midi, à la Mairie de Villebernier, par le ministère de M. **LE BLAYE**, notaire à Saumur,

Des biens de la succession du sieur Barnabé Delalande-Duday.

Savoir :

Commune de Villebernier, maison et dépendances, au bourg;

30 ares de terre aux Bellevilles;

20 ares de terre aux Clans;

11 ares de terre aux Aulnaies;

S'adresser audit notaire. (293)

### A VENDRE OU A LOUER

Présentement, MAISON, rue du Petit-Pré, près de la rue Royale, occupée par M. Mazé, aubergiste.

S'adresser à M. **BEUVOIS**, place du Roi-René. (30)

Etude de M. **LE ROUX**, notaire à Saumur.

### A VENDRE

### UNE TRÈS-JOLIE PROPRIÉTÉ

Située à Chaintres, commune de Dampierre,

Dépendant de la succession de M. **PERRINEAU**.

Consistant en :

Maison de maître, composée au rez-de-chaussée de salle à manger, salon, cabinet de travail et cuisine, vaste vestibule; au 1<sup>er</sup> étage, quatre chambres de maître, une chambre de domestique, lieux d'aisances; même répétition au 2<sup>me</sup> étage.

Cave sous la maison.

Servitudes consistant en: remise à deux voitures, écurie à deux chevaux, hangar à côté, petit pavillon formant basse-cour; autre petit pavillon servant de lieux d'aisances, grandes caves.

Jardin, contenant environ 49 ares, entouré de murs, planté à l'anglaise et en verger avec une grande quantité d'arbres fruitiers en très-bon rapport.

S'adresser à M. **LE ROUX**, notaire, pour les renseignements, et, pour visiter la maison, à la propriété, de midi à cinq heures. (274)

### A LOUER

MAISON, avec ou sans remise, rue du Petit-Maure, composée d'un salon, salle à manger, office, cuisine, chambres à coucher, cabinet, grenier, cave, etc.

S'adresser à M. **RIVAUD**, ou à M. **CH. CORMERY**, rue du Collège.

### A CÉDER

Pour cause de santé.

Un **FONDS DE POMPIER**, bien achalandé; outillage tout nouveau; loyer peu élevé et grandes facilités.

S'adresser à M. **JEUNETTE**, place de la Bilange.

### AVIS.

M. **JEUNETTE**, pompier, désirant se défaire de ses marchandises, livrera à prix de facture toutes les pompes et accessoires qu'il a en magasin. — Cependant il se chargera, comme par le passé, des travaux qu'on voudra bien lui confier.

### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, UNE MAISON, actuellement occupée par M. Boucher (hôtel des Messageries), rue d'Orléans, 46.

S'adresser à M<sup>me</sup> **DUCHAMP** ou à M. **BOUCHER**. (246)

### A LOUER

Présentement, UNE MAISON, avec jardin, sise rue de la Petite-Bilange, 17 bis.

S'adresser à M. **RIVIER** qui occupe la maison, ou à M. **TOUHALEAUME**, notaire à Saumur. (271)

### MAISON

A LOUER PRÉSENTEMENT

Située place de l'Hôtel-de-Ville, n° 20. S'adresser à M. **COGNARD**, sur les Ponts. (626)

On demande UN CLERC de notaire.

S'adresser au bureau du journal.

## HOTEL D'ANJOU ANCIEN HOTEL DE FRANCE SAUMUR.

M. et J. **BOLOGNESI** Frères et Sœur.

Cet hôtel, situé rue d'Orléans, près de la Direction des Postes aux lettres, est le plus vaste et le plus central de la ville. Restauré tout à neuf et en harmonie avec les goûts modernes, il offre à MM. les voyageurs tout le confort désirable. — Vaste cour, plusieurs grandes écuries et remises. — Magasin pour la vente de comestibles, vins et liqueurs de toutes provenances. — Services en ville. — Prix modérés. (288)

## M. GARREAU-MURAY,

Epicier, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Maison particulièrement recommandée pour l'approvisionnement des spécialités suivantes.

## CAFÉ DES GOURMETS

Nous prions instamment les consommateurs de ce délicieux café, d'exiger des boîtes portant le titre de Café des Gourmets et la signature « Trebuchin frères. » — Nous désavouons toutes les boîtes de fer-blanc et tous les cafés qui n'auraient pas cette signature et ce titre.

**AVIS IMPORTANT.**

Un demi-kilog. **CAFÉ DES GOURMETS** fait 80 fortes tasses. — C'est donc cinq tasses pour 32 grammes. — Une tasse de notre excellent café ne coûte par conséquent que 5 centimes. Résultats : 1<sup>o</sup> vive et transparente coloration; 2<sup>o</sup> économie de moitié; 3<sup>o</sup> qualité hautement supérieure à celle de tous les cafés du commerce; goût exquis; arôme superfin.

## CHOCOLAT DES GOURMETS

Nous avons fait nos **CHOCOLATS** pour les **TROIS MILLIONS** de Gourmets qui, depuis douze ans, sont fidèlement attachés à notre café. — Nos chocolats sont les plus fins, les plus hygiéniques, les plus savoureux. — Nous ne visons pas à faire leur réputation par les moyens factices de la publicité; une seule ambition nous guide: c'est de séduire nos trois millions de clients par la perfection et l'excellence de leurs qualités. Les plus hauts et les plus flatteurs témoignages consolident chaque jour notre succès.

## TAPIOCA DES GOURMETS

Notre **TAPIOCA** est garanti pur du Brésil; aucun ne peut rivaliser avec lui par la blancheur, la saveur, la pureté et ses propriétés éminemment nutritives. Les vrais gourmets ne confondent pas notre Tapioca avec une foule de Tapiocas indigènes, de fécale, etc. — Nous déclarons le nôtre pur du Brésil et exempt de toutes pâtes étrangères. — Il est renfermé dans d'élegants cartonnages, très-commodes pour les ménages. Son prix n'en est pas plus élevé, et sa qualité est à la hauteur de son titre.

Saumur, P. **GODET**, imprimeur.